Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04/04/2024



ID: 033-213305279-20240403-206_2024-AU



N/Réf.: SM/AD/KD Décision n°: 0206/2024

Objet : Marché à procédure adaptée pour les travaux d'aménagement d'un espace public de loisirs et de jeux aux abords du pôle ludique L'EKLA de la ville du Teich

DÉCISION MUNICIPALE

La Maire de la Commune du Teich,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération en date du 6 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 sus visé,

Vu l'avis d'appel public à concurrence n°975701 du 08 novembre 2023,

Vu l'avis 23-156631 publié au BOAMP du 09 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 06 mars 2024,

Décide de conclure un marché de travaux n°2023-004 comme suit :

- Lot 1 « travaux d'aménagement VRD » avec l'entreprise SAS COLAS France -Territoire Ouest – Etablissement Bassin d'Arcachon – 3 et 5 rue Jules Chambrelent – 33740 ARES, dont le siège social est au 1 rue Colonnel Pierre Avia – 75730 PARIS Cedex, pour un montant de 249 466.03 € HT, soit 299 359.24 € TTC,
- Lot 2 « jeux et espaces verts » avec l'entreprise ID VERDE 8 chemin Clément Laffargue - 33650 MARTILLAC, pour un montant de 212 588.55 € HT, soit 255 106.26 € TTC.

A Le Teich, le 03 avril 2024

Karine DESMOULIN



